

*"Chères Gordonniennes, chers Gordonniens,*

*La saison estivale a été pluvieuse et joyeuse, pour tous les goûts et tous les âges, avec une même envie : créer et partager du lien et des moments forts en se jouant du mauvais temps. Concerts, spectacles, théâtre, expositions, brocantes, marchés aux livres, bal populaire, journée de jeux vidéo, fête des voisins et dîner en plein air... Nous avons même accueilli nos propres Jeux Olympiques ! Nous avons beaucoup de chance d'avoir un tissu associatif aussi dynamique et engagé. Je les remercie et les encourage chaleureusement pour la suite.*

*La rentrée maintient cet élan avec un renforcement de l'offre associative pour des rendez-vous sportifs, bien-être et culturels, avec notamment le lancement d'ateliers théâtre pour enfants, ados et adultes... Le centre socioculturel retrouve ses lettres de noblesses et son sens premier !*

*Un an après son lancement, la démolition des silos est presque finie. On aura vite oublié l'empreinte de ces énormes bâtiments dans le paysage. Place maintenant aux nouveaux aménagements. C'est une nouvelle page à écrire ensemble.*

*Après l'opération "Mon Centre-Bourg a un incroyable commerce", notre commune accueille "le village entreprise du territoire". Un nouveau rendez-vous pour soutenir l'activité existante et dynamiser les nouvelles idées.*

*Enfin, les habitants, les élus de la commune et du département, les élèves, les professeurs des écoles ont rendu à l'école élémentaire son nom, celui de Léon Théveny, directeur de l'école de garçons durant la guerre 39-45, fusillé aux silos le 26 août 1944. La cérémonie, en présence de son petit-fils, fut émouvante.*

*Christian Delesgues,  
Maire de Saint-Satur*



## L'ÉVÈNEMENT « VILLAGE ENTREPRISES DU TERRITOIRE » SERA À SAINT-SATUR

La Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire, en lien avec son manager de commerce Emilian Coilier, ses partenaires : France Travail, DEV'UP Centre-Val de Loire, BGE Berry Touraine et la DDETSPP du Cher, ses soutiens : service orientation du Conseil régional, le Conseil départemental, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Mission Locale et Initiative Cher **vous propose de rencontrer des entreprises du territoire sur son village éphémère mardi 5 novembre 2024 de 14h à 17h30 au Centre socio-culturel Guy Poubeau**

Cet événement gratuit, ouvert à tous a pour objectif de promouvoir le dynamisme économique du territoire, mettre en valeur les entreprises, créer du lien avec la population locale, en particulier les demandeurs d'emploi et les scolaires, et favoriser les recrutements et les échanges B to B entre chefs d'entreprises d'un même territoire. N'oubliez pas vos



cartes de visites et CV !

Ce Village Entreprises du Territoire sera agrémenté de différents pôles dédiés à l'orientation, à la formation ainsi que :

- **d'une expérience immersive proposée par le Klub Extraordinaire**, une première étape dans la découverte de soi pour une orientation (ou réorientation) professionnelle

- **"Les métiers en scène"**, dispositif de la Région Centre-Val de Loire, pour permettre aux visiteurs de s'immerger dans l'univers professionnel de l'énergie

- **du bus de l'orientation City Tour**, dispositif interactif et ludique de découverte des métiers au moyen de tablettes tactiles, de casques de réalité virtuelle, de tables Mash'Up, et de témoignages

- **du tri-porteur "Un métier à la clé"** qui promeut les métiers de l'hôtellerie-restauration-tourisme

**Conseil municipal du 4 juin 2024 :**

- **Le conseil municipal accepte** avec reconnaissance au nom de la commune le bénéfice du contrat d'assurance-vie souscrit par les époux Marcelle et Roger WELDIN, pour un montant de 331 552,03 €. La commune prendra en charge l'entretien de la tombe, et leur a rendu hommage le 9 juillet en y déposant une plaque de remerciements. Il convient de réfléchir plus avant quant au fléchage de cette somme, ainsi qu'à une autre forme de reconnaissance plus conséquente.
- **De nouvelles subventions** sont attribuées à des associations « en retard » pour le 1<sup>er</sup> tour :
  - Tennis-Club Sancerre-Saint-Satur (réparation de la balayeuse) : 500 €
  - Jeunes Sapeurs-Pompiers Pays Val Sancerrois : 200 €
  - La Meute Sancerroise : 200 €
- **La salle du Mille Club** est accessible à la location selon les tarifs disponibles en mairie. Le club de rugby en bénéficie prioritairement conformément à la convention signée avec l'association, mais la commune en gère sa location pour les particuliers, écoles, assos et autres.
- **Quelques détails sur la rue Amagat et les venelles adjacentes.** L'objectif est de redonner vie à cette rue en la reconnectant avec la rue du Commerce, afin d'inciter les piétons à emprunter cet axe. La commune souhaite mettre en valeur le potentiel historique de cette rue, mais aussi son potentiel artistique. Le coût total de l'opération est estimé à 466 570 € HT. Spécifiquement, il a été décidé d'ouvrir au public

- un nouvel espace de vie commune, le jardin de la Poste, avec accès rue François VILLON. Ceci créera un nouveau lieu de vie sociale et renforcera l'attractivité du café de l'Union dans lequel l'association amag'Art réalise nombre de ses actions culturelles et sociales. Cette opération « ouverture du jardin de la Poste » est estimée à 34 182 € dont 80% devraient être subventionnés. Enfin, pour désimpermeabiliser un peu et rendre cette rue plus rafraichissante, un plan de végétalisation est prévu pour 14 743 € dont 80% devraient être subventionnés.
- **Les silos :** Le maître d'œuvre du « site des silos » va définir l'orientation du projet et la stratégie phasée à l'échelle du périmètre de réflexion (« site des silos » élargi au port, aux activités économiques présentes sur le site des silos, au lien avec la place du marché, les abords du CSC, et les voiries limitrophes), une esquisse chiffrée et une définition précisée du périmètre d'intervention (emprise des silos et franges nord et sud). S'ensuivra un avant-projet détaillé et chiffré des aménagements à réaliser sur le site d'intervention stricto sensu. Le coût de ce début de mission est estimé à 80 000 € HT, dont 50% devraient être financés par la Banque des territoires.
- **L'arbre de la Fontaine** doit être élagué pour prolonger sa vie, mais il est condamné d'ici quelques années.
- **Le pont du parking de la gare d'eau** le plus près du rond-point va être limité à 3,5 tonnes.

**Conseil municipal du 26 juin 2024 :**

- **Le Cercle historique du Sancerrois** reçoit une subvention de 500 € pour les manifestations du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération du Sancerrois et 500 € pour leur travail de mémoire sur les silos.
- **Les horaires des écoles et des temps péri-scolaires** ont été modifiés en concertation avec enseignantes et personnel d'animation : la pause méridienne est allongée afin de tranquilliser ce temps de repas. Les modalités de dé-réservation de repas déjà commandés ont changé. Consultez les règlements en mairie ou en ligne sur le site de la mairie.
- **Les silos.** Le quai à côté des silos métallique sera conservé. Les arbres le long du canal devront être coupés (problème de stabilité des berges). Ailleurs, le maximum de végétaux sera conservé. Le graph sera conservé sur le site Boucheny. Nous allons essayer de contacter l'artiste. Axéreal réalisera des travaux de dépollution à Boucheny où l'on stockait des engrais.

L'enveloppe globale des travaux est évaluée à 2 634 000 € HT. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au groupement le moins-disant pour un montant de 267 021 € HT dont 117 143 € en tranche ferme. Il s'agit du groupement M.A.P. Métropole Architecture Paysage.

**Questions diverses**

- **Les travaux du nouvel EHPAD** devraient s'achever au cours du premier trimestre 2025.
- **Une réorganisation des locaux de l'école élémentaire** a été effectuée, créant des salles d'art plastique et une salle d'activité physique qui serviront aussi à l'accueil de loisirs. La bibliothèque est transformée en médiathèque/ludothèque.
- **Rue Amagat, le réseau pluvial** s'est révélé en plus mauvais état que lors du 1<sup>er</sup> diagnostic et doit être repris, pour un surcoût de 50 000 €.

**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Une opération de ramassage des encombrants sera réalisée prochainement par le service technique. Nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire en mairie au plus vite.

**Conseil municipal du 24 juillet 2024 :**

- **Un comité de jumelage** avec la ville de DUFFTOWN en Ecosse devrait se constituer en association pour porter le projet.
- **Le Chef de Projet** Petites Villes de Demain a démissionné, ayant trouvé un autre poste. La commune cherche un nouveau chef de projet, dont le coût annuel pour la commune serait de 21 000 €.
- **La compagnie de théâtre** Maintenant Ou Jamais proposera des cours de théâtre sur la commune dès septembre, avec une subvention communale à déterminer et des participations des adhérents.
- **L'entretien du Ru** est très peu fait, les obstacles à l'écoulement peuvent poser problème en cas de crue, orages... Le SIRVAA (syndicat de rivières) et la commune organiseront une réunion publique pour expliquer les obligations et moyens de nettoyage du Ru par les riverains, mais aussi par la commune pour ses parties.

**Les mouvements de personnel**

**Elles ont rejoint nos services :**



**Manon DORSO,**  
ATSEM école maternelle  
(remplacement arrêt maladie)



**Elodie LEGER,**  
Agent d'animation  
(remplacement arrêt maladie)

# Retour sur les travaux du 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Notre service technique a assuré tout au long de l'été, l'entretien de la piscine intercommunautaire afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ils ont aussi été particulièrement mobilisés par l'entretien de notre commune du fait des conditions climatiques si pluvieuses de cet été.

Cela ne les a pas empêchés de réaliser des travaux d'entretien des bâtiments communaux, avec notamment :

- **La réfection des boiseries extérieures de la bibliothèque municipale.** Une intervention d'entreprise a aussi été nécessaire (Toiture Sancerroise - 3174 €).
- **Des travaux d'entretien aux écoles et le réaménagement de l'école élémentaire** du fait d'une nouvelle répartition de l'occupation des lieux entre les salles de classe et les salles d'activité. Deux tableaux ont été achetés pour les nouvelles salles de classe (CATINAUD - 425 €).
- **La mise à l'essai d'un nouveau sens de circulation** sur les deux quais de Loire afin de sécuriser les voies partagées.
- **Des travaux de mise aux normes électriques** dans les locaux de l'ancienne mairie provisoire.

Ils ont également climatisé la cantine scolaire ce qui la rendra plus confortable pour les enfants et le personnel (SARL DME 10 013 €).

Le **SIVOM AEPA Sancerre/Saint-Satur** a engagé en septembre 2024 les travaux de réfection du réseau d'assainissement de l'avenue de Verdun qui présentait d'importants désordres. Les

travaux consisteront en la reprise complète du réseau d'assainissement de la rue et en l'installation d'une pompe de relevage. Ils s'achèveront en décembre 2024.

## Travaux rue Amagat et rues périphériques :

Les travaux de réfection de la rue Amagat et des rues périphériques ont débuté. Ils ont été confiés à l'entreprise ROBINEAU pour le lot voiries et réseaux divers (VRD) (549 229 € HT) et à DDS SARL pour le lot espaces verts (14 743,44 € HT).

Dans un premier temps, l'entreprise ROBINEAU a réalisé les tranchées pour l'enfouissement des réseaux secs, le SDE 18 et ORANGE assurant ensuite le tirage des câbles de ces nouveaux réseaux.

Les travaux se poursuivent par les travaux de VRD rue François Villon et les rues périphériques pour ne pas gêner l'intervention du câblage rue Amagat.

## SILOS :

Les travaux de démolition des silos se sont achevés sur tous les sites. AXERREAL s'est aussi engagé à réaliser les derniers travaux de dépollution des sites.

Le maître d'œuvre missionné par la commune pour la reconversion des sites a démarré sa mission.

Dans un premier temps, il réalise un diagnostic et une concertation afin de définir avec nous les usages futurs du site et les aménagements à réaliser.



# Le Tartan de Saint-Satur va être tissé... Réservez votre coupon de tissu !

Le motif du tartan Saint-Satur a été créé par le Conseil Municipal des Enfants en 2023.

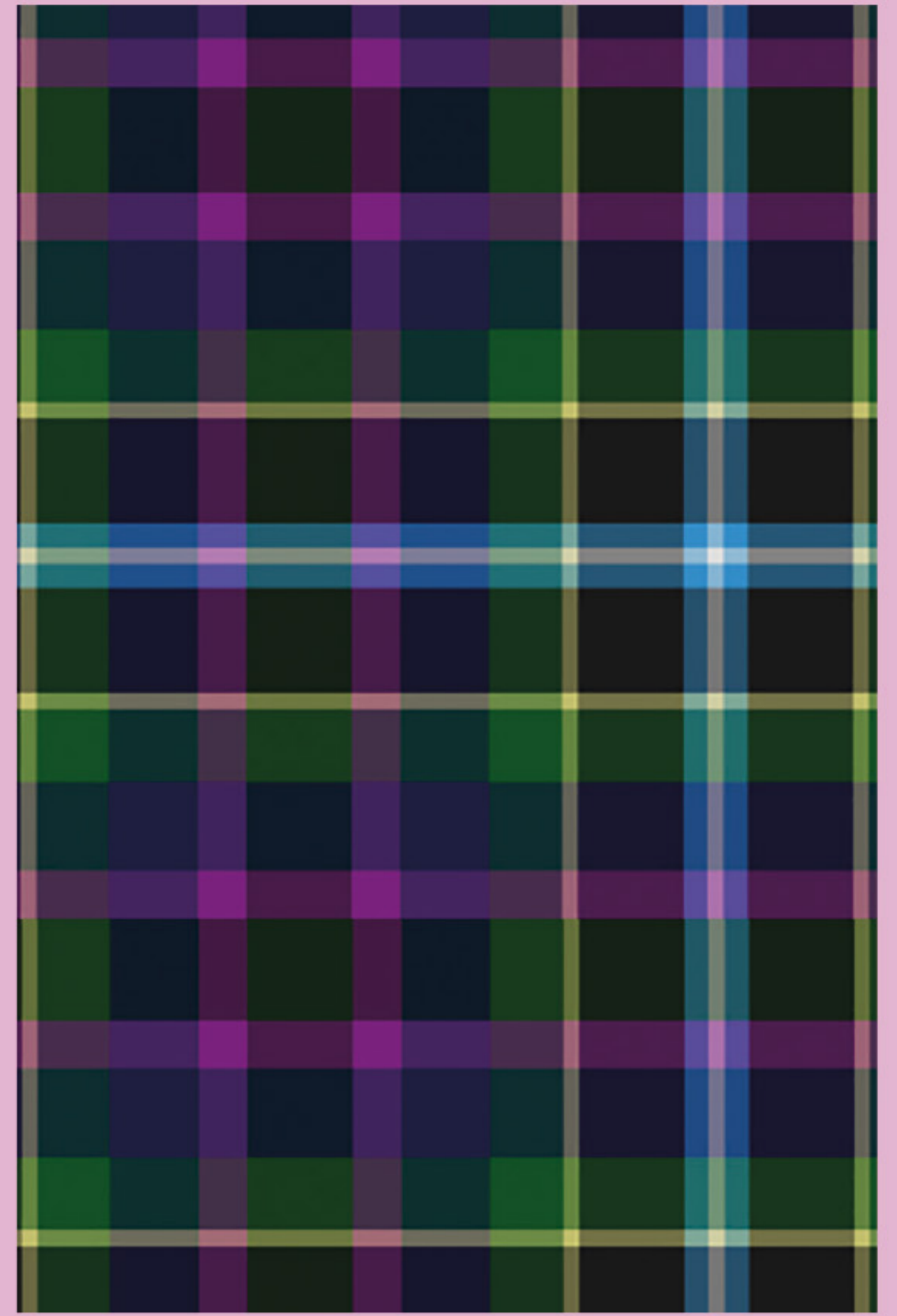
**Une souscription est ouverte pour pré-vendre du tissu, afin de lancer son tissage en Ecosse. Le tissu choisi est le «Balmoral», tissé dans la manufacture «Marton Mills» (polyester/viscose, lavable, largeur 1m50) au prix de 60€ TTC / mètre. Il faudra compter 4 mètres de tissu en cette largeur pour faire un kilt.**

**Pour vous conseiller sur votre projet de kilt : Lady Chrystel est Kiltmaker** (lady-chrystel-kilts.com) et joignable au 02 48 58 01 50).

Pour vos accessoires de mode et projets originaux, 2 partenaires créatives :

- **Mamzelle Brune** : Pamela a sa boutique rue Hilaire Amagat et est joignable au 06 98 54 67 70.
- **Mercerie Armory Créations** : Sarah vous accueille au 43 rue du Commerce, ou vous renseigne au 02 48 54 23 28.

Pour acheter votre tissu, envoyez le métrage désiré avec votre chèque (ordre : comité des fêtes de Saint-Satur) à la Mairie de Saint-Satur, en précisant vos coordonnées. Vous avez jusqu'au 30 octobre 2024.



## Le CME investi dans l'amitié franco-écossaise

Quelques images de la cérémonie commémorant l'amitié franco-écossaise et le souvenir de la bataille du Bois de Charnes en 1422.

Nous remercions Robert Amyot MacKinnon ainsi que les membres de son clan qui ont répondu présents pour l'occasion. Le son de sa cornemuse berriçonne a magnifiquement résonné entre les pierres de l'Abbatiale.

Etaient présents également Les Sancerrois de Paris, accompagnés par Laurent Sorcelle, merci également à Patrick Gilles, président de la Auld Alliance pour son intervention et sa participation, toujours très enrichissante, et à tous les sympathisants venus nom-

breux se joindre aux festivités.

Vous l'aurez compris, les élus, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, le comité des fêtes et les forces vives de Saint-Satur ont à cœur de mettre en lumière ce passé historique et souhaitent ancrer cette commémoration dans l'ADN de la ville. C'est en bonne voie... Rendez-vous l'année prochaine !



## DOUBLE MEURTRE À SAINT-SATUR !

Dans le bourg de Saint-Satur, le vendredi 2 octobre 1304, la nuit est tombée. Le couvre-feu est de rigueur : plus personne ne doit être dehors. Dans les cheminées ou les « potagers » (les ancêtres de nos cuisinières), les braises sont soigneusement conservées dans des pots spéciaux, des pots couverts. En ces temps où la plupart des maisons sont faites de bois et de torchis, où les rues sont très étroites, les maisons très proches les unes des autres, on craint l'anéantissement par le feu.

Brusquement, des cris retentissent : « À la mort ! Au feu ! Au meurtre ! ». Les habitants se lèvent alors en sursaut, fabriquent des torches, se précipitent dehors pieds nus, en chemise... ou sans. La situation est très confuse : le tocsin retentit, les sergents accourent, la foule vocifère, envahit les rues, tout comme la fumée de leurs torches. À la lueur de celles-ci, on relève des blessés sur un tas d'ordures. Dans des demeures voisines (on ignore dans quelle rue), on découvre deux morts à l'étage, où ils s'étaient réfugiés, fuyant les coups. Les deux occis sont clercs (ici, des employés aux écritures) : il s'agit de Perrin de Rans, notaire royal, et de Robin.



clos monastique, l'espace proche de l'église et de la mairie actuelles. L'enclos est interdit aux habitants du bourg. De là, les deux Guillaume s'enfuirent.

Le lendemain, Panceron est interrogé par le prévôt moine, chargé des conflits entre l'abbaye et les habitants du bourg. Et c'est tout. Mais c'est sans compter les clercs de Saint-Satur, qui ne veulent pas en rester là : deux des leurs ont été tués ! Ils font donc appel au prévôt de Bourges, représentant de la justice royale en Berry. Celui-ci mène l'enquête et interroge moult témoins.

Ces témoignages montrent que les relations entre les habitants et l'abbaye étaient fort mauvaises : on dénonce les agissements des deux Guillaume qui, en toute impunité, circulaient après le couvre-feu, menaçaient, frappaient des habitants. Ces faits ont été portés à la connaissance de Panceron qui n'a rien fait. Et le couvre-feu, appliqué avec rigueur aux habitants, ne permettrait-il pas à certains moines de circuler incognito pour s'adonner à quelque vilénie ? Les négligences, les lenteurs de la justice de l'abbé sont

dénoncées.

Cependant, on ignore la conclusion de cette enquête. Le roi, Philippe le Bel, alors en conflit avec la papauté, ne voulait sans doute pas risquer de se mettre à dos l'abbaye de Saint-Satur, une des plus puissantes abbayes du Berry. Mais, à partir de 1306, la justice royale se fera plus proche : désormais, le prévôt de Bourges se déplacera deux fois par an à Saint-Satur... Panceron, gare à toi !

*Sidonie Tafflet*

## LE P'TIT GORDON AUX COULEURS D'OCTOBRE ROSE POUR PROMOUVOIR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Plantureux, minuscules, en pomme, en poire, vos seins sont parfaits tant qu'ils sont en bonne santé !

Le cancer du sein est le 1<sup>er</sup> cancer de la femme et il touchera 1 femme sur 8. Détecté tôt, il se guérit dans 90% des cas. Son dépistage est organisé au niveau national pour chaque femme, et pourtant, dans notre canton, seules 45.5% le réalisent ; pour la région c'est seulement 51%.

**Octobre rose est pour toutes les femmes, ; ce mois-ci, je m'occupe de mes seins, je m'informe et j'y vais !**

- **Dès 20 ans**, regardez vos seins, et palpez-les tous les mois. Technique bien expliquée sur [octobrerose.info](http://octobrerose.info).

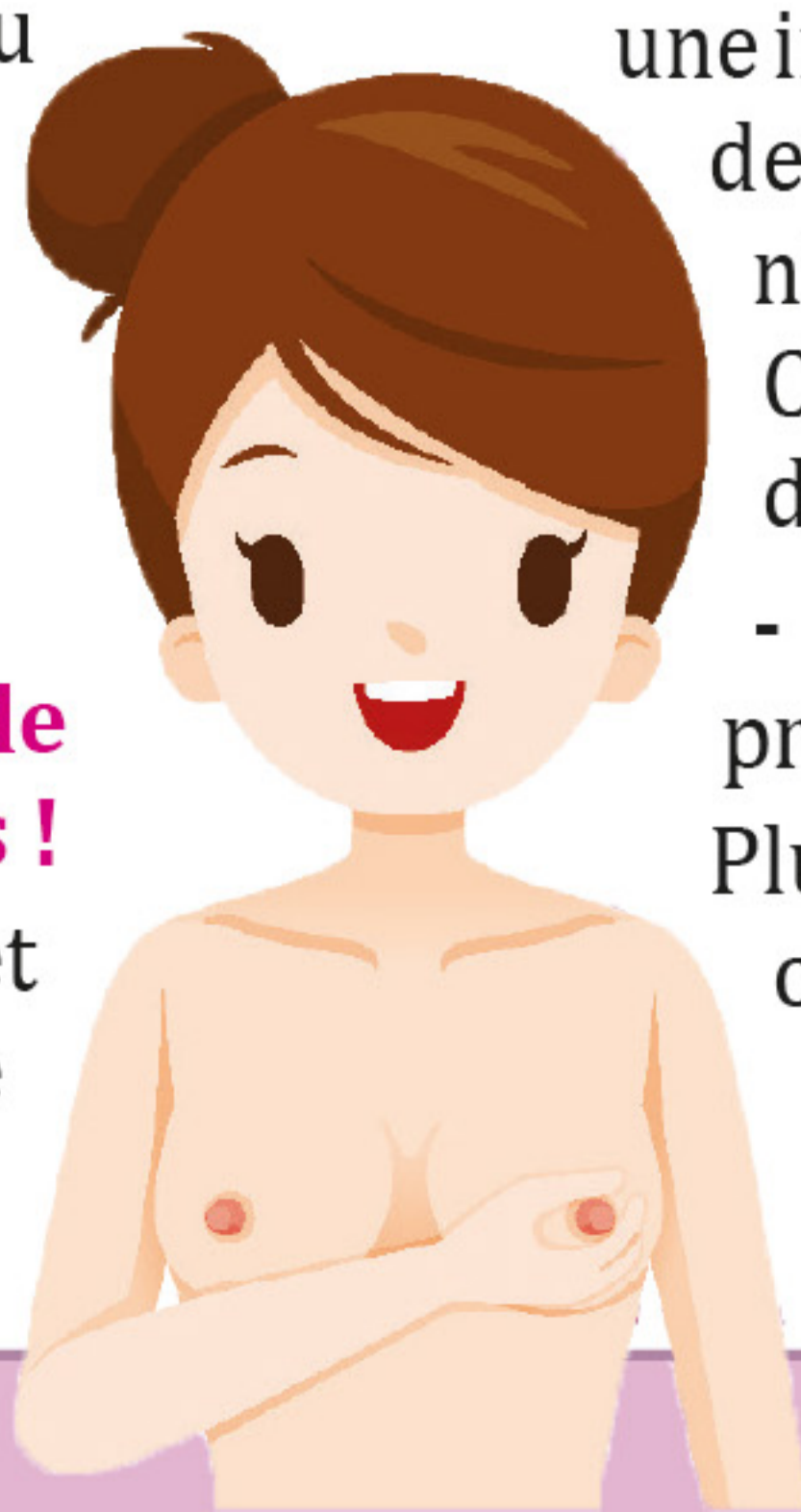
Une boule, une déformation, un écoulement, un doute ? Contactez votre médecin illico.

- **Dès 25 ans**, un RV annuel pour une palpation par un médecin généraliste, gynécologue, ou une sage-femme.

- **De 50 à 74 ans**, tous les 2 ans, vous recevez une invitation pour une mammographie de dépistage systématique. Vous n'avez pas reçu l'invitation ? Contactez, votre caisse, ou le centre de dépistage du Cher.

- **Après 75 ans**, Mammographie prescrite par votre médecin.

Plus d'infos sur "[ligue-cancer.net/octobre-rose](http://ligue-cancer.net/octobre-rose)" ou "[service-public.fr/particuliers/actualites/A15216](http://service-public.fr/particuliers/actualites/A15216)"



## EXPOSITION SCIENTIFIQUE INTERACTIVE : L'ÉNERGIE À PLEIN

Au Centre socio-culturel du 13 au 19 novembre 2024, la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Centre vous propose une exposition sous forme d'ateliers ludiques et interactifs, ouverts à tous, sur les thèmes de la consommation énergétique et de la transition écologique. Cette exposition est financée par la communauté de communes Pays-Fort-Sancerrois-Val de Loire. Entrée gratuite.

## RECENSEMENT CITOYEN

**Ne l'oubliez pas, le recensement citoyen est obligatoire. Vous avez atteint l'âge de 16 ans, pensez à venir vous faire recenser en mairie.**

Le recensement permet de vous convoquer pour effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC), obligatoire et de vous inscrire d'office sur les listes électorales à vos 18 ans. L'attestation de recensement, ou de participation à la JDC, est obligatoire pour se présenter aux concours publics, aux examens dont le bac, ou le permis de conduire.

## COLIS / BON / REPAS DES AÎNÉS

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité a donné le choix à nos aînés de plus de 74 ans entre un bon d'achat auprès des commerçants, un colis ou un repas le dimanche 15 décembre à 11h45, au Centre Socio-Culturel. Si vous n'avez pas reçu le bon, ou si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, venez-en mairie avant le vendredi 22 novembre.

## ÉLECTION SYNDICALE TPE : VOTEZ POUR LE SYNDICAT QUI FERA VALOIR VOS DROITS

Vous êtes salarié d'une TPE (entreprise de moins de 11 salariés) ou employé à domicile ? Du 25 novembre au 9 décembre 2024, votez pour le syndicat qui vous représentera. Vous pouvez voter :

- si vous étiez, en décembre 2023, salarié en CDI, CDD ou contrat d'apprentissage dans une entreprise de moins de 11 salariés, ou employé à domicile ;
- si vous avez 16 ans révolus au 25 novembre 2024 ;
- quelle que soit votre nationalité.

Vous pouvez voter en ligne sur le site [election-tpe.travail.gouv.fr](http://election-tpe.travail.gouv.fr) ou par correspondance grâce au courrier reçu en novembre. Vous ne l'avez pas reçu ? Vérifiez vos informations personnelles sur votre espace salarié/électeur, sur le site [election-tpe.travail.gouv.fr](http://election-tpe.travail.gouv.fr). Contactez l'assistance téléphonique au 09 70 82 15 70. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [election-tpe.travail.gouv.fr](http://election-tpe.travail.gouv.fr)

## DU MOUVEMENT AU PORT DE PLAISANCE !

Trois bateaux qui présentaient des risques ont été évacués, les deux premiers le jeudi 6 juin et le troisième le lundi 29 juillet.



"Le P'tit Gordon" est disponible en Mairie pour toute personne qui le souhaite !

## Où est-ce à St-Satur?

**Solution n° 37 :  
53, quai Hervé-Mhun**



## ÉTAT CIVIL

### Ils nous ont quittés :

LHERBET Gérard - 27 juin 2024  
DOISNE née LEBRUN Françoise - 28 juin 2024  
BAILLY Robert - 4 juillet 2024  
BEAU Stéphane - 17 juillet 2024  
DOISNE née GUIDOUX Irène 29 juillet 2024  
GIRARD Didier - 10 Août 2024  
BORY Gaëtan - 20 Août 2024  
AGOGUE Jean - 10 septembre 2024  
AUDIBERT-AMAGAT Jacques - 11 septembre 2024

### Ils se sont mariés :

CAROBOLANTE Thomas et DUCROUX Audrey - 6 juillet 2024  
SENÉE Joël et AUBRY Patricia - 27 juillet 2024  
MARLOT Martial et MILLEPIED Tiphanie - 7 septembre 2024

### Ils nous ont rejoints :

HENRY GOVEHOVITCH Athéna - 24 juin 2024  
FENIOUX Giulia, Irène, Marie - 5 juillet 2024  
MONTAGU BARDIN Léonie - 7 septembre 2024  
MONTAGU BARDIN Célestin - 7 septembre 2024  
PEREIRA Éliotte - 18 septembre 2024

## Le sport au CSC

- **Gymnastique volontaire du Berry** : Mardi 9h et 19h. Nouveau Contact : Marie-France FLEURIET 06 62 73 15 66
- **Qi Gong** : mercredi 18h à 20h30. Contact : Sophie MORCET au 06 48 67 27 17
- **Pilates** à 9h45 (adultes) et 11h (seniors). Nouveau contact Johann CHATON 06 95 73 04 09
- **Tai Chi** : jeudi 18h30. Contact Philippe ARCIER au 06 11 11 33 40

## Nouvelles activités

- **Ateliers de théâtre** : Au CSC, les mercredis matins et après-midis, pour enfants, ados et adultes. Dispensés par Laetitia Llop de la compagnie Maintenant Ou Jamais. Contact 06 65 02 87 91. ou [Compagnie.maintenantoujamais@gmail.com](mailto:Compagnie.maintenantoujamais@gmail.com)
- **Danse classique et jazz** - Centre de danse du Sancerrois : Mercredi matin et après-midi au CSC. Pour les enfants dès 4 ans, tous niveaux, danse classique et jazz. Contact Jessica AUCHERE 06 84 54 42 85.
- **Ateliers tricot** : A la Mercerie Armory Créations, 43 rue du Commerce. Gratuits et ouverts à tous niveaux. Contact Claudine VAN BOSTERHAUDT 02 48 54 23 28
- **Camion pizza "chez tata"**. Tous les mercredis de 16h à 22h, à partir du 16/10. Place du Marché. Contact : 06 36 41 02 20.

## OBJETS TROUVÉS

Clés avec porte-clé « VERYSURE » et badge garage (parking Lemoine), trousseau avec mousqueton bleu trouvé au port de Saint Thibault (capitainerie), porte-monnaie en plastique vert trouvé au centre Socio-culturel le 03/08/2024, clé avec porte clé « boîte aux lettres lab med », collier Chat avec un Air Tag. **Contactez la Mairie.**

### « Le P'tit Gordon » - OCTOBRE 2024 - N°38

Journal trimestriel d'information de la ville de Saint-Satur -  
36 rue du Commerce - 18300 Saint-Satur.

**Directeur de publication** : Christian DELESGUES, Maire.

**Comité de rédaction** : Commission communication.

**Coordinateur distribution** : Christian CARRÉ.

**Graphisme** : Inore Groupe Impression.

**Fabrication** : Inore Groupe Impression.

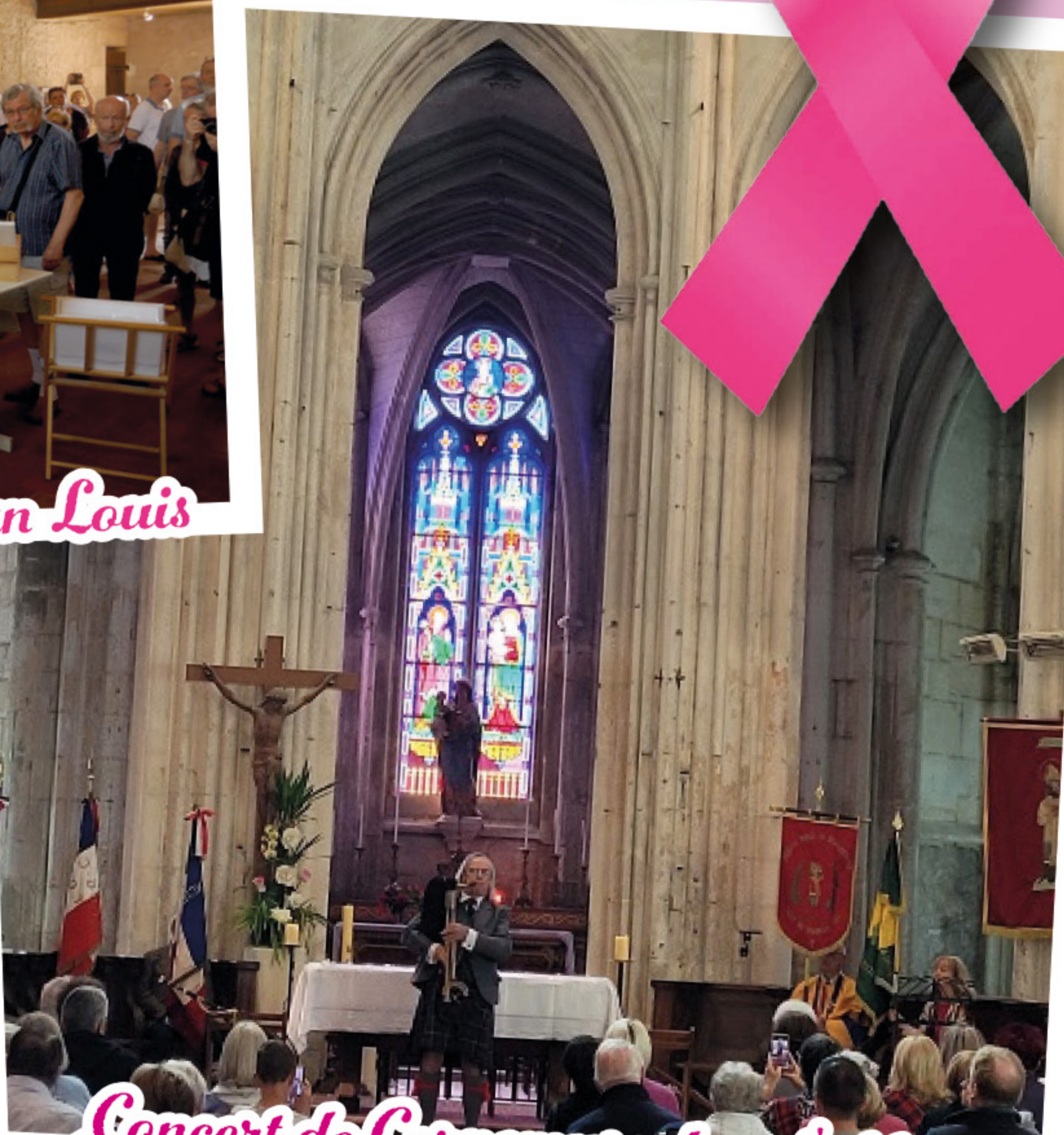
*Le P'tit Gordon est distribué gratuitement aux habitants.*

*Portage à domicile par des conseillers municipaux et des citoyens bénévoles.*

# Retour en images sur la saison estivale



Vernissage de l'expo de Christian Louis



Concert de Cornemuse dans l'abbatiale



Les drôles de JO des Biquins



Inauguration square B. Bailly



Le dernier loup de Sancerre



Le dîner de quai des Biquins



Animation sur la Loire pour le 14 juillet

# C'est au programme !

**Dimanche 6 octobre à 14h : Loto** organisé par l'Association "Les 4 Pattes" - Contact: 07.77.82.82.16 - au Centre Socio Culturel



**Dimanche 13 octobre à partir de 15h : Thé dansant** avec l'orchestre Duo Musette - au Centre Socio Culturel - Entrée 12 € (avec une boisson)- Réservations jusqu'au 8 octobre au 07 81 24 31 86.

**Dimanche 20 octobre : Loto** organisé par la Société de Chasse Le Coq du Roc - au Centre Socio-Culturel

**Samedi 26 de 10h à 20h et dimanche 27 octobre de 10h à 18h : Foire aux Vins de France** - au CSC - Organisée par l'Union Viticole Sancerroise et les Amis de la foire aux vins de France - Entrée libre, verre de dégustation 5 € - Contact 02 48 54 11 35 ou contact@sancerreaop.fr



**Vendredi 1<sup>er</sup> novembre : Randonnée** du Viaduc - Départ et retour au Centre Socio Culturel - Départ 7h30 pour 21km, 5 € ; 8h30 pour 15 km, 4 € ; 10h pour 8 km, 3 €.



**Dimanche 3 novembre de 9h à 17h: Marché aux livres anciens** - Chapelle de Saint-Thibault. Avec la participation du Cercle Généalogique du Haut Berry. Infos : Amicale des Bouquinistes Bourgogne Berry 06.37.04.36.50

**Dimanche 3 novembre : Loto** organisé par les Pompiers de Sancerre au Centre Socio-Culturel

**Mardi 5 novembre : Village Entreprises du Territoire** de 14h à 17h30, au CSC. Organisé par la communauté de communes - entrée gratuite. Infos au 07 89 02 82 23

**Dimanche 8 décembre à 14h : Loto** organisé par l'Association "Les 4 Pattes" - Contact : 07.77.82.82.16 - au Centre Socio Culturel



**Jeudi 19 décembre de 9h à 12h30 : Vin chaud** offert par le Comité des Fêtes - Place du marché



Association amag'ART  
au Café de l'Union

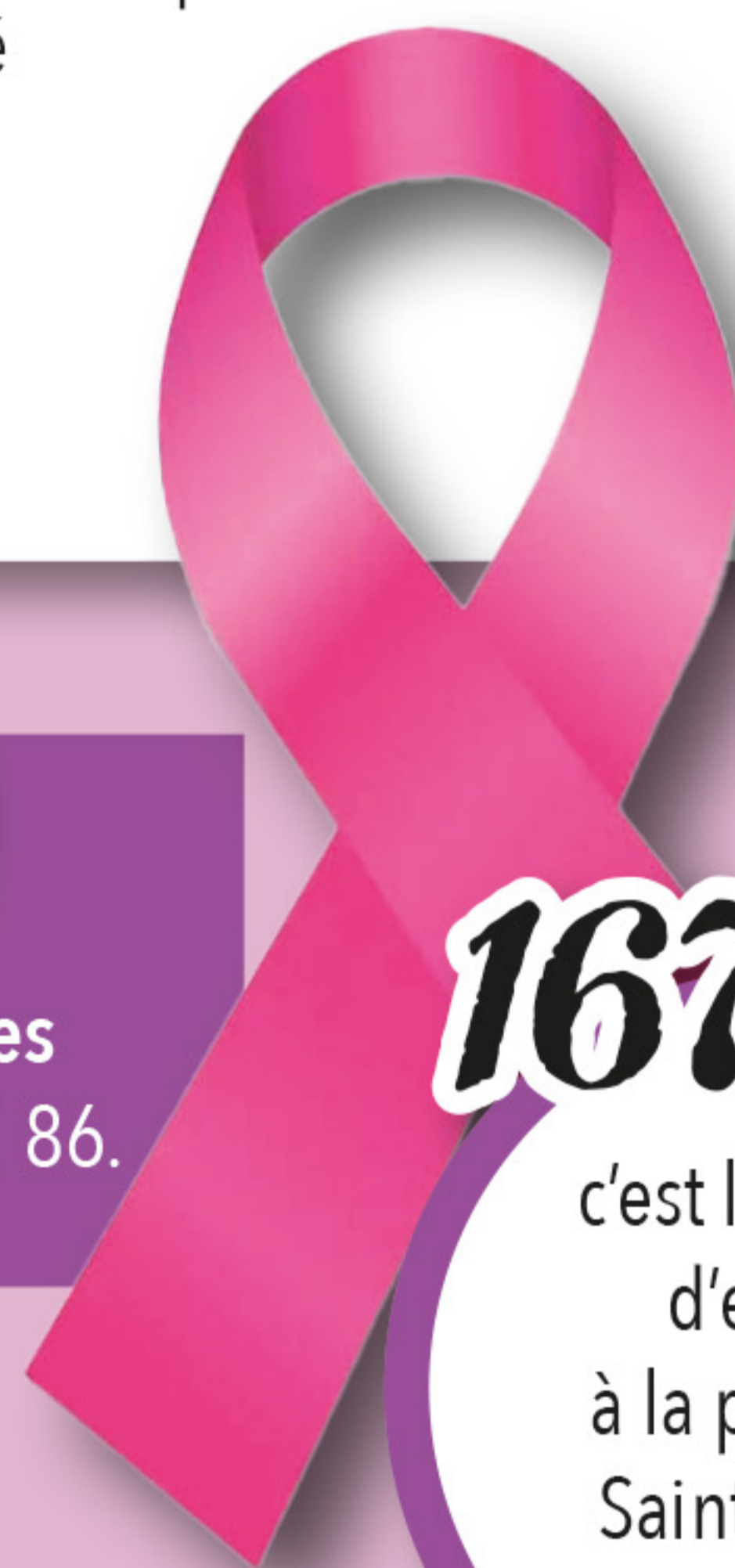
26 rue Hilaire Amagat à Saint-Satur -  
Tél. : 06 63 22 76 34



Le Comité des Fêtes  
Contact : 07 81 24 31 86.



Vous souhaitez connaître la pharmacie de garde ? Contactez Résogardes au **3237**



**16769...**

c'est le nombre  
d'entrées  
à la piscine de  
Saint-Thibault  
cet été.

## NOUVELLES CONSIGNES DE TRI POUR NOS POUBELLES

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, **le bac jaune et le bac noir sont à sortir ensemble\***, les jeudis soir, pour un ramassage simultané **les vendredis des semaines paires.**

Premier ramassage : le vendredi 4 octobre.

**Le ramassage sera à nouveau hebdomadaire au printemps (se référer au calendrier distribué par le SMICTREM)**

\*Un seul camion pour les deux bacs, car sa benne est bi-compartimentée (moins de camions, moins de CO2).

**À PARTIR DU MOIS D'OCTOBRE**  
les déchets sont collectés  
dans les bacs fournis par le SMICTREM.

Tri :  
déchets  
en vrac



Ordures  
ménagères :  
déchets  
dans des  
sacs fermés



L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) propose un large éventail de guides "grand public" très instructifs téléchargeables gratuitement. Clairs, courts et complets, ils donnent envie de s'améliorer : En route vers la sobriété numérique, Écoresponsable au bureau, Bouger autrement au quotidien, l'éolien...  
<https://librairie.ademe.fr/3251-guide-grand-public>

Adoptez les bons réflexes pour produire moins de déchets. Reportez vous au guide du tri : QR code